

22 MARS 2017

Délibération n°19

Effectif légal du Conseil de
Communauté :
61

Nombre de Conseillers
en exercice :
61

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :
58

Nombre de votants :
58

Date de convocation :
7 mars 2017

Date d'affichage
du compte-rendu :
21 mars 2017

Objet :
**Séjours d'été du centre de
Saint-Laure : tarifs**

L'an deux mille dix-sept, le 14 mars, le Conseil Communautaire, convoqué le 7 mars 2017 s'est réuni à l'espace culturel à ENNEZAT à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, 1^{er} vice-Président.

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, Mme Nadine BOUTONNET, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, Mme Stéphanie FLORIDUTOUR, M Stéphane FRIAUD, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAUT, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, M Didier IMBERT, Mme Françoise LAFOND, M Jacques LAMY, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Nicole PICHARD, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent RAYMOND, M Thierry ROUX, Mme Michèle SCHOTTEY, M Jacques VIGNERON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**

Mme Marie-Christine BAILLY, **suppléante.**

ABSENTS EXCUSÉS :

M Frédéric BONNICHON, *a donné pouvoir* à M Pierre PECOUL
M François CHEVILLE, *a donné pouvoir* à M Stéphane FRIAUD
Mme Pierrette CHIESA, *a donné pouvoir* à Mme José DUBREUIL
Mme Emilie LARRIEU, *a donné pouvoir* à M Daniel GRENET
Mme Valérie SOUBEYROUX, *a donné pouvoir* à Jean-Pierre HEBRARD
Mme Marie CACERES
M Lionel CHAUVIN
Mme Catherine MICHON

Mme Florence PLANE conseillère communautaire unique de Saint-Laure, suppléée par Mme Marie-Christine BAILLY, conseillère communautaire suppléante.

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance :
Mme Anne-Karine QUEMENER

Séjours d'été du centre de Saint-Laure : tarifs

Comme chaque année, l'accueil de loisirs de Saint-Laure - Riom Limagne et Volcans organise, durant l'été, des séjours et des mini-camps. Ces séjours apportent une offre d'activités complémentaires avec celles programmées sur le lieu de l'accueil de loisirs. Les destinations et les lieux sont adaptés aux tranches d'âge participantes.

Deux destinations sont proposées :

- Murol, pour 2 séjours et 16 enfants par période,
du 17 au 21 juillet (5 jours – 4 nuits) pour les 7/8 ans (2009-2010),
du 21 au 25 août (5 jours – 4 nuits) pour les 9/10 ans (2007-2008).

- Lacanau Océan,
du 10 au 14 juillet (5 jours – 4 nuits) : pour les 11/13 ans (2004-2006), pour 15 enfants.

Calcul du Quotient	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6	Tranche 7	Extérieur
QF CAF	0 à 680	681 à 850	851 à 990	991 à 1080	1081 à 1170	1171 à 1430	plus de 1431	plus de 991
Rappel Tarif journée 2017	5,40 €	6,65 €	8,00 €	12,35 €	15,60 €	18,65 €	21,60 €	26,60 €
Séjour LACANAU								
Participation de RLV	35,00%	30,00%	25,00%	20,00%	15,00%	10,00%	5,00%	0,00%
Coût pour RLV	80,50 €	69,00 €	57,50 €	46,00 €	34,50 €	23,00 €	11,50 €	0,00 €
Participation des familles	65,00%	70,00%	75,00%	80,00%	85,00%	90,00%	95,00%	100,00%
Tarif familles	149,50 €	161,00 €	172,50 €	184,00 €	195,50 €	207,00 €	218,50 €	230,00 €
Coût total séjour	230,00 €	230,00 €	230,00 €	230,00 €	230,00 €	230,00 €	230,00 €	230,00 €
Séjour MUROL								
Participation de RLV	35,00%	30,00%	25,00%	20,00%	15,00%	10,00%	5,00%	0,00%
Coût pour RLV	57,75 €	49,50 €	41,25 €	33,00 €	24,75 €	16,50 €	8,25 €	0,00 €
Participation des familles	65,00%	70,00%	75,00%	80,00%	85,00%	90,00%	95,00%	100,00%
Tarifs familles	107,25 €	115,50 €	123,75 €	132,00 €	140,25 €	148,50 €	156,75 €	165,00 €
Coût total séjour	165,00 €	165,00 €	165,00 €	165,00 €	165,00 €	165,00 €	165,00 €	165,00 €

*A noter que les familles se situant dans la **tranche 1, 2 et 3** peuvent bénéficier, d'une **aide de la C.A.F** qui leur est déduite au moment de la facturation, **pour les séjours de 3 nuitées minimum.***

Le conseil communautaire sur proposition du Président de séance et à l'unanimité, approuve les tarifs des différents séjours.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.



***Pour extrait conforme.
A Riom, le 15 mars 2017***

Le Président

Frédéric BONNICHON